

« JOURPOST »... J'ADORE !

Ha, Le « Jourpost » ! Son grammage, son papier, légèrement glacé...
Le « Jourpost », qu'on dépose dans ma boîte à lettres et que je considère comme une intrusion implicite dans ma vie privée puisque je ne l'ai jamais réclamé et que je le découvre une fois rentré(e) chez moi, sorti(e) de l'enfer des cadences et des objectifs insensés.

Le « Jourpost », quasi imperméable, une fois déplié, épouse parfaitement le fond et les contours de la litière de mon chat.

Le « Jourpost », contenant au contenu dirigé qu'on nous impose, est indubitablement utile... Pour les déjections !



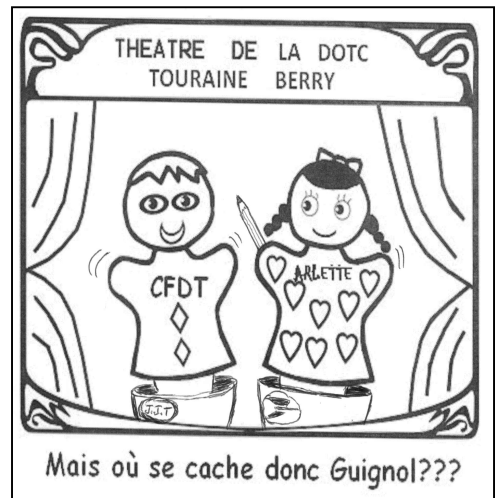
ALLÔ QUOI !!!

Merci d'avoir pondu à l'Enseigne les inventaires externes de fin d'année en pleines vacances scolaires. Les bureaux sont en sous effectifs et souffrent du non remplacement des agents en CA et pour peu qu'il y ait un CM en même temps ! Il est vrai que les stocks n'intéressent nos chers DET qu'au moment des inventaires, le reste de l'année, la position back office n'est pas reconnue puisqu'on la sacrifie toujours au nom du sacro-saint guichet. Alors il ne faut pas s'étonner si les écarts d'inventaires sont importants dans les bureaux. La gestion des stocks et la compta, ne vous en déplaise, c'est un véritable métier avec toutes ses exigences, qui se pratique tout au long de l'année à temps complet, au même titre que la téléphonie mobile et la Banque Postale. Ce n'est pas en mettant 2 h là, et puis là je te mets 4h pour renflouer la position avant les inventaires, que les stocks seront bons. Et de grâce, épargnez nous les notes émanant de la Direction nous rappelant que journalièrement les stocks doivent être positifs. Allo quoi elle est ouf celle là, elle sait pas comment on fonctionne ou quoi ?

ABATTAGE MEDIATIQUE

Journal La Nouvelle République, 15 octobre 2013, Page 44 :
aujourd'hui

La réforme des retraites passe au vote à l'Assemblée nationale.
Et c'est tout...!!!



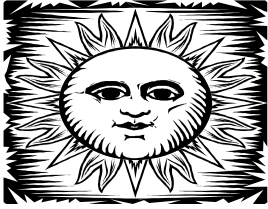
« Nous avons dans le coeur un monde nouveau »

Buenaventura Durruti (Leader anarchiste espagnol en 1936).

ALLÔ CFDT...???

Après « Allo RH », vaste fumisterie, nous vous présentons le nouveau dispositif mis en place par notre chère DOTC pour passer une réorg', du style « J'appelle un ami » : A peine le CHSCT de la PIC Val de Loire avait-il décidé (à 13h30) une expertise totalement légitime sur une réorganisation injustifiée impactant une centaine d'agents, qu'un « ami » de la CFDT distribuait un tract à l'entrée de la PIC et tentait de faire signer une pétition contre l'expertise votée à l'unanimité par les Représentants SUD, CGT et FO... La CFDT ne siégeant pas au CHSCT, comment a-t-elle pu savoir ce qui s'y passait, en aussi peu de temps (à 17h), et en ayant des informations aussi détaillées que calomnieuses??? Baaahhh... Georges a appelé Jean-Jacques, qui a appelé le secrétaire régional CFDT, qui a envoyé l'un de ses trop nombreux adhérents (mal informé lui aussi...) au casse-pic, et un samedi matin, s'il vous plaît ! Le hic, c'est que les agents de la PIC savent aussi lire (c'est notre métier...) et comprendre, surtout quand il s'agit de leur santé, les tracts (-(-(-ations) de la CFDT. Tract dont vous jugerez la pertinence et les raccourcis quelques peu primaires : « EXPERTISE = AUCUN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER = AUCUNE PROMOTION = TOUTES LES AVANCEES SERONT PERDUES...ETC »... Joli torchon explicatif de la situation à la PIC, « nullement commanditée par la DOTC »... Résultat : A peine une dizaine de signatures, certains agents ont même demandé à la retirer, la réorg' est repoussée en avril (au lieu de janvier), la CFDT a remballé ses tracts, le patron ne conteste même pas l'expertise au tribunal, tellement celle-ci est justifiée, et va certainement coûter environ 80000€ à La Poste. Mais la santé des agents a-t-elle un prix...??? Par contre, pour l'accompagnement financier, c'est bien de la faute du patron s'il y a une expertise, personne n'a demandé à être réorganisé en 13h/22h à la PIC (il paraît que c'est bon pour l'équilibre vie privée-vie professionnelle !); C'est donc bien sur ses propres primes qu'il doit prendre l'argent et non sur les primes du personnel !

A SUD



LE SOLEIL BRILLE

PRIMES ET DEPRIMES

Le schéma directeur qui s'est déployé en 2012 sur toute la DOTC avec la nomination de « supers » DET et la déqualification de dizaines de DET s'est fait au détriment de la plupart des postiers. Il a eu des conséquences négatives sur la charge de travail qui est devenue impossible à réaliser dans le temps de travail pour de nombreux cadres, et les heures de dépassement non payées sont conséquentes, au même titre que la plupart des facteurs-trices sur les jours de sécabilité.

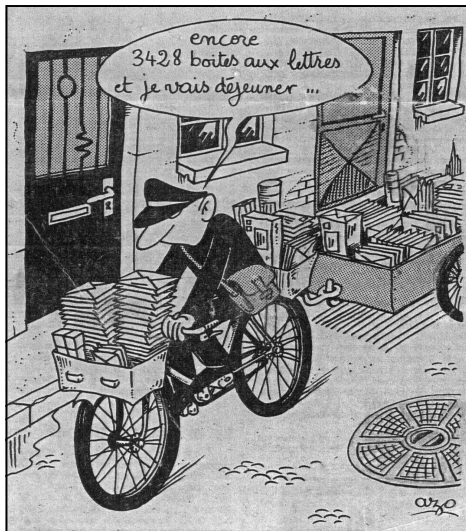
La décentralisation est plus un leurre qu'autre chose, dans la mesure où la pression du DOTC est devenue plus importante notamment sur les objectifs de productivité. Elle a permis à certains DET de s'asseoir davantage sur les droits en vigueur, d'exercer des pressions à l'encontre du personnel (cadres, exécution et responsables syndicaux locaux).

Si l'ensemble des postiers subit un recul du pouvoir d'achat, avec le gel des salaires depuis de nombreuses années, en outre les « supers » DET bénéficient de commissionnements relativement importants dès lors qu'ils atteignent et dépassent les objectifs demandés (allant de 15 à 40 % de leur rémunération brute annuelle). On peut même se demander s'ils ne sont pas commissionnés aussi sur le dialogue social, voire sur les signatures d'accords, tellement la collusion paraît forte avec une certaine OS...

Cette forme de management tend à installer des organisations de plus en plus pathogènes où la santé des postiers est mise à mal sans que des solutions durables soient mises en place, en-dehors du blabla sur le sujet.

NORMES ET DECADENCE !

Toujours rien en vue pour remettre à jour les normes et cadences pratiquées à la Poste même si une expertise sur le sujet à l'Enseigne a permis de mettre en lumière des pratiques de



forfaits minimalistes. Et pourtant le problème devient de plus en plus sérieux tellement l'écart entre le temps prescrit par les outils d'évaluation et le travail réel est important. Pire, les effets de ces outils de sous dimensionnement sont utilisés pour restreindre les effectifs et accroître la charge de travail lors des réorganisations. C'est sur ce point central que nous refusons d'accompagner la direction lors des restructurations incessantes dans les services.

ALLO CHSCT...???

Nous attendons toujours à l'Enseigne les résultats d'une enquête sur les agents seuls dans les bureaux. Cela ne fait jamais qu'un an et des brouettes que les agents ont rempli leur questionnaire. Ce questionnaire avait vu le jour dans le cadre d'un CHSCT. Plus d'un an pour faire une analyse, c'est long, les agents ont eu le temps de burn-outer... Non ? On est en droit de se demander à quoi sert le CHSCT, si ce n'est d'occuper les représentants des CHSCT à boire le café dans les salons de la direction.

AU VOLEUR !

Plusieurs centaines de salarié-es postiers ont été remis on gagné récemment, grâce à nous, la reconnaissance de leur expérience professionnelle et la prise en compte de leur travail en période de CDD. ils ont bénéficié d'une indemnité transactionnelle pour compenser le manque à gagner. L'ennui, c'est que sur les fiches de paye, le code 2ED aurait dû être utilisé (celui d'une indemnité transactionnelle soumis uniquement à la CSG, au RDS et non imposable). Au lieu de cela, la Poste a utilisé le code 2EE, ce qui a eu pour conséquence l'imposition complète du montant. Encore une arnaque bien Postale!

